

# REVUE DE PRESSE SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE DU 22 JANVIER 2016



■ Les trufficulteurs charentais organisent ce week-end leur premier salon régional à Jarnac ■ Leur syndicat travaille à la mise en place d'une filière économique ■ La culture du diamant noir progresse.



Chaque mardi matin depuis 2004, de décembre à fin février, le Syndicat des trufficuiteurs de la Charente organise un marché à Jarno

#### Photo Phil Messwiet

# La Charente, terre de truffes

Myriam HASSOUN

e Syndicat des trufficulteurs de la Charente organise ce week-end son salon régional de la truffe à Jarnac (lire ci-dessous), Le premier dans notre département où la culture du précieux champignon noir concerneralt quelque 500 producteurs. Envi-ron 750 hectares de truffières seraient plantés en Charente. Avec des plantations moyennes de 1,5 à 2 hectares de surface, pour un rendement annuel pouvant osciller de 4 à 20 kilos à l'hectare. À 500 euros le kilo, et même 750 euros depuis décembre dernier sur le marché de Jarnac, le calcul est vite fait et peut faire rêver certains à un joli bas de laine grâce à la truffe noire du Périgord. «Mais l'image d'économie souterraine ne correspond pas à la réalité, jure Régis Mesnier, président du Syndicat des trufficulteurs charentais. Tout cela est d'avantage normé qu'on ne se l'imagine, même si cela participe du folklore et du mystère de la truffe.»

Depuis une quinzaine d'années, avec la chambre d'agriculture, le syndicat, qui regroupe 230 membres, travaille à structurer le marché charentais. «On a un très bel exemple dans la région: ce qu'ont fait les producteurs de cognac, note Régis Mesnier. On essaie de s'inspirer du modèle du BNIC [Bureau national interprofessionnel du cognac, NDLR].»

#### La concurrence espagnole

La pierre angulaire du projet serait une future Maison de la truffe, portée par la communauté de communes (CDC) du Rouillacais et qui prendrait place sur le site de la ferme des Bouchauds à Saint-Cybardeaux. «Pour nous, cela ferait sens d'accueillir cette maison car le canton de Rouillac est celui où il y a le plus de producteurs en Charente», observe Christian Vignaud. Le président de la CDC du Rouillacais l'assure: le projet, dans les tuyaux depuis au moins deux ans, sera acté dans les six prochains mois.

Pour les trufficulteurs charentais, s'organiser en filière permettrait d'encadrer et de valoriser une pratique. «L'objectif serait aussi d'avoir des moyens de transformation du produit, ce qui manque sur le territoire. On travaillera aussi à définir le statut fiscal et social du trufficulteur», ajoute Régis Mesnier.

Le but également est de faire face à la concurrence de la truffe venue d'Espagne, pays voisin qui développe de grandes exploitations de 20 à 30 hectares. «L'Espagne a aidé la mise en place de ces exploitations trufficoles, aux prix de production largement inférieurs aux nôtres et au rendement supérieur, s'inquiète Régis Mesnier. Les truffes espagnoles arrivent sur le marché français et elles ne coûtent que 250 euros le kilo.»

#### Formation à la chambre d'agriculture

Selon un négociant, qui veut rester discret, la truffe charentaise n'a pourtant pas à trembler devant la truffe ibérique. Chaque mardi, sur le marché de Jarnac organisé par le syndicat, lui vient de Gironde acheter pour des clients des USA, d'Asie et des pays de l'Est. «Ce marché sort du lot, assure le courtier. Il y a une qualité, une transparence qu'on ne retrouve pas ailleurs.» De fait, avant l'ouverture au public, une quinzaine de contrôleurs passent pour scruter chaque champignon, lavé et brossé au préalable, et faire le tri.

La chambre d'agriculture de la Charente vient d'ailleurs de metLes truffes espagnoles arrivent sur le marché français et elles ne coûtent que 250 euros le kilo.

tre en place une formation de commissaire-contrôleur aux truffes, dont la première promotion compte huit stagiaires. «Elle n'existe pas au niveau national», promet Sandrine Fizzala, chargée de mission en trufficulture. Depuis 1995, cette technicieme aide à l'installation, fait du suivi de plantation. Selon elle, dans le département, la trufficulture est une culture de diversification qui concerne pour les deux tiers des viticulteurs, parfois des céréaliers. Le reste des producteurs, ce sont des particuliers qui ont quelques hectares de terrain pour planter des

chènes truffiers.

«Il y a eu un pic d'installations entre 1998 et 2000, mais aujourd'hui c'est stable: en moyenne en Charente, une trentaine d'hectares se plantent par an», décrit 
Sandrine Fizzala qui note en revanche un phénomène d'agrandissement, avec de plus en plus d'exploitations s'approchant des 
10 hectares. Et met en garde contre l'attrait d'un gain d'argent facile: «Cultiver des truffes demande énormément de travail. Si 
on le fait en dilettanté, on aura

des truffes en dilettante.»

## Moins mystérieuse, toujours complexe

François Le Tacon (Repro CL) est directeur de recherche émérite à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) de Nancy. Il travaille depuis plusieurs dizaines d'années sur la truffe dans le cadre de ses recherches sur les mycorhizes, c'est-à-dire sur les symbloses entre champignons et racines des plantes, Il antime demain une conférence en ouverture du salon de Jarnac.

#### Pourquoi l'Inra s'Intéresse-t-il à la truffe?

François Le Tacon. La truffe est un fleuron de la gastronomie française, or la production de la truffe noire du Périgord a atteint un niveau très bas aujourd'hul en France. D'abord à cause des deux guerres mondiales et puis à cause de l'exode, rural qui a vidé les campagnes. De 550 tonnes produites en moyenne par an avant 1914, on est passé à 50 tonnes dans les années 80. Aujourd'hul, il y a un frémissement, on se remet à planfer. Il faut que la production remonte.

0è en est on des recherches sur la culture de la truffe? En 1973, l'Inra a mis au point les premiers plants mycorhizés avec la truffe poire. C'est cette techniq qui est aujourd'hui utilisée par les trufficutteurs. De plus en plus, on sait ce qu'il faut faire, et surtout ce qu'il ne faut pas faire si on veut obtenir des truffes. Dans ce processus mettant en interaction un arbre et un champignon, la truffe noire entre en concurrence avec d'autres champig on ne sait pas le contrôler. On travaille actuellement sur la reproduction sexuée et sur la nutrition carbonée. Si le mystère est moins épais, aucune culture n'est si complexe.



À Jarnec, la conférence que vous Une truffe n'a d'intérêt que si elle est parfumée. En fin de développement, la truffe noire du Périgord va produire une cinquantaine de composés ui vont constituer son goldt et son parfum. On cherche à savoir quels sont ces composés, com ils sont produits. Il y a par exemple plein de bactéries dans la truffe. Jouent-elles un rôle dans son arôme? Ce qui est remarquable, c'est que l'arôme de truffe est impossible à recréer synthétiquement. Jamais on ne réussira à atteindre la complexité de l'arôme naturel.

## Le programme du salon ce week-end à Jarnac

Le premier salon régional de la truffe a lieu demain et dimanche à la salle des fêtes de Jarnac, route de Luchac. L'entrée sera gratuite. Voict le programme:

Samedi: 18h à l'auditorium, conférence de François Le Tacon sur le thème «Arômes de la truffe».

Dimanche: de 10h à 18h, en continu, exposition-vente de plants, de livres et de matériel trufficole; présentation d'un matériel du travall du sol en déporté; marché aux truffes; tombola; atelier oifactif; vente de plats à la truffe. À 10h30 et 15h; démonstrations de écavagen de truffes par des chiens. À 1th: tablé ronde «Spores et ensemencement des arbres trufflers». À 1th et 15h30: cours de cuisme par des grands chefs, disciples d'Escoffler. Tarif des cours: 15 & par personne. Sur réservation au 06 12 46 69 41 ou au 05 45 32 40.09.

■ Le conseil municipal de Cognac a présenté hier une «piste» pour faire de l'ex-domaine Martell situé à Gimeux, un lieu de résidence artistique 
Mais il reste encore beaucoup d'incertitudes à lever.

# De l'art pour faire revivre La Grave?

Maurice BONTINCK

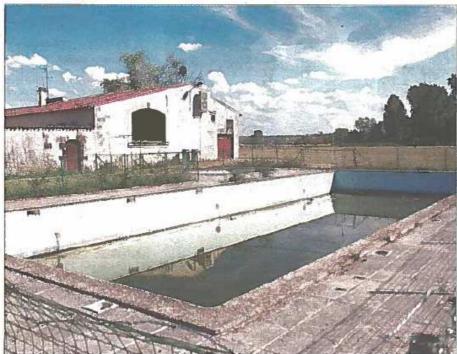
e n'est encore qu'une piste exploratoire.» Gourinchas prend un maximum de pincettes pour évoquer le projet de création d'un site dédié aux arts de la rue dans le Domaine de La Grave à Gimeux. Depuis de nombreuses années, les 6 hectares de l'ancien fief du comité d'entreprise de Martell n'en finissent plus de se chercher un avenir (lire ci-contre).

99 La présence de grands espaces non bātis peut aussi cuvrir des perspectives vers les arts du cirque et les arts de la rue.

Alors hier, lors du conseil municipal (lire ci-dessous), le principe d'une «mise à disposition d'un lieu de fabrique à quelques kilomêtres seulement de Cognac» dans un domaine où «la présence de grands espaces non bâtis peut aussi ouvrir des perspectives vers les arts du cirque et les arts de la rue» reste encore une éventualité soumise à de nombreuses conditions.

#### La balle dans le camp de GrandCognac

D'abord, ce projet ne pourrait se réaliser que dans le cadre d'une refonte complète du Centre national des arts de la rue (Cnar) de feue la région Poitou-Charentes. Ce Cnar, créé par le fonda-teur de Coup de chauffe et ancien directeur de L'Avant-Scène,



naîne de La Grave, situé à l'entrée de Gimeux, ne sont que très partiellement utilisés.

Photo archives CL

René Marion, avait finalement elu domicile en 2009 à Niort, après son installation à Cognac mais sans lieu identifié.

L'an passé, la no uvelle municipalité niortaise a tiré un trait sur cette implantation, «Actuellement, les cartons du Cnar sont à La Rochelle qui pourrait l'ac-cueillir et être la tête de pont du réseau, à condition de mettre 150 000 euros sur la table, explique Gérard Jouannet, l'adjoint à la culture de la ville. Mais l'ensemble des partenaires (1) est en train d'imaginer un projet en réseau où chaque collectivité pourrait avoir son propre lieu avec une spécificité reconnue et clairement identifiée». Pour l'élu, ce pourrait donc être les arts du cirque mais aussi «les arts numériques».

Les différents partenaires régionaux doivent écrire ce projet d'ici la fin de l'année. Une visite est prévue sur le site de Gimeux en février. «Ce serait dommage de ne pas être dans le bon wagon, précise Gérard Jouannet, A nous de convaincre chacun de l'intérêt du projet».

À commencer par GrandCognac qui porterait alors le projet pour le territoire. «Nous sommes encore loin de parler financement», tempère avec sa casquette de président de GrandCognac, Michel Gourinchas, pour un domaine déclaré d'«intérêt communautaire» depuis 2010 mais qui appartient toujours à la commune de Gimeux. «Il faut d'abord que ce lieu soit un levier de développement économique, culturel et territorial, sans cela GrandCo-

Au cours d'un conseil à peine relevé par les piques entre Noël Belliot et lui, le maire est

gnac se retirerait», explique d'ailleurs la «convention de préfiguration», votée hier.

On est donc encore loin de voir arriver des chapiteaux de cirque ou des troupes d'artistes à Gimeux. Derrière ce projet, se cache une autre priorité: la préservation de Coup de chauffe qui doit faire sa 22" édition en septembre 2016. «Derrière ce projet, ce qui est important, c'est d'abord l'avenir de Coup de chausse, le seul festival de ce genre dans la région que l'État finance», a rappelé hier soir Michel Gourinchas. «A l'époque, la création du Cnar avait permis de doter ce festival de moyens qu'il n'aurait pas eus.» Mieux vaut donc que le Cnar continue à exister. Reste à savoir comment.

### Un domaine difficile à réhabiliter

La Grave a été le fief du comité d'entreprise de la maison Martell. Théâtre de fêtes, de mariages, symbole de week; ends en famille. Au début des années 2000, la société de négoce a vendu le site de 6:5 hectares à la commune de Gimeux. Depuis, cette dermère se sert encore de la salle des fêtes pour des réceptions, mais le reste (prés verdoyants au bord de l'eau, bâtiments en pierre de taille entourés d'un imposant mur d'enceinte, piscine abandonnée, terrains de tennis...) se cherche toujours un avenir.. Plusieurs privés s'y sont Intéressés, «Même une secte a fait une proposition», raconte Chantal Nadeau, la maire de Gimeux En 2014, c'est au tour de Michel Gourinchas, nouveau président de GrandCognac de faire part de son intérêt pour le site au «bâti exceptionnel, véritable instrument» de développement local. «Hébergement de groupes, espace sportif, activités périscolaires, village de vacances», ont même été évoqués en octobre 2014. Mais depuis, rien. Le site n'a par exemple pas été transféré à la communauté de communes. αC'est compliqué, il y a des parties que la commune utilise encore. Et d'autres qui ne seraient pas utiles dans le projet de lieu de résidence artistiques, dixit Gérard Jouannet. aOn veuf en faire quelque chose mais on ne sait pas encore comment», synthétise Michel Gourinchas.

(1) La Rochelle, Cognac, GrandCognac, Poitiers, Rochelort Océan, État et Région.

# Gourinchas: «Je comprends les inquiétudes du personnel»



que ça peut être difficile de ne pas savoir qui sern leur employeur demain, même si je veux les rassurer». Photo CL

revenu sur les inquiétudes et l'avenir du personnel. «Ce ne sera plus jamais comme avant». ls ont fini par tomber d'accord. Après quelques piques en en-trée sur le retour à plus d'espace pour les conseillers municipaux de la majorité comme de l'opposition, dans le bulletin municipal, Noël Belliot et Michel Gourinchas ont terminé sur la même longueur

d'onde en fin de conseil.

Sur un sujet sensible, la fin de certains jours de congés pour le personnel embauché avant 2002, l'opposant a pointé «un certain malaise, c'est évident, quelque chose qui ne peut qu'inquiéter», parmi les fonctionnaires municipaux. «Nous risquons de le voir en faisant par exemple le bilan de l'absentéisme», a poursuivi l'élu Les Républicains. «Moi aussi, je comprends les in-quiétudes du personnel», lui a répondu le maire, qui avait vu il y a quinze jours une centaine de ses employés lui tourner le dos au moment de ses vœux à L'Espace 3000. Une «inquiétude» qui ne vient pas uniquement des agents embauchés avant 2002 «mais aussi des plus jeunes», at-il poursuivi.

«Parce qu'ils connaissent la situation particulière de la Ville, ses finances, les restructurations nécessaires ou le non-remplacement des départs...» Michel Gourinchas a aussi évoqué «les mutualisations à venir» avec la nouvelle

agglo. «Je comprends que ça peut être difficile de ne pas savoir qui sera leur employeur demain, même si je veux les rassurer : travailler pour Cognac ou GrandCognac, ça ne changera pas fondamentalement les choses.»

En rappeiant une fois de plus la baisse des dotations de l'État, les 800 000 euros à trouver pour boucler le budget, le maire dit toujours «espérer» ne pas augmenter les impôts. «Pour y arriver, il n'y a pas que le personnel qui devra faire des efforts, les associations aussi. Ce ne sera plus jamais comme avant...»

Pour étayer son propos, l'élu a par exemple évoqué au détour d'une

phrase, le projet de remplacer certains jours de congés par des chèques-vacances (lire CL de mercredi). «L'an prochain, on ne sait pas de combien l'État baissera encore ses dotations. Je ne suis pas sûr du tout de pouvoir faire passer une prime sous forme de chèques-vacances...»

L'avenant au protocole d'accord sur les 35 heures voté hier, explique, lui, que la collectivité versera «à l'ensemble des agents une compensation financière minimale de 100 euros», dès que la totalité des jours de congés «ancienneté» et «médailles» aura été supprimée.

M.-A. B.

#### **MERPINS**

## L'adhésion au service «hygiène et sécurité» de GrandCognac votée

«L'adhésion à ce service répond à un besoin», a indiqué Laurence Lamarque, 1º adjointe, en proposant à ses collègues du conseil municipal réuni mercredi soir, d'approuver cette décision d'adhérer au service commun «hygiène et sécurité» mis en œuvre par GrandCognac. Les agents communaux vont bientôt se prêter à une formation en deux parties sur le thème de l'incendie: une heure et demie de théorie et autant de pratique à l'extérieur. Rattaché au directeur général des services de GrandCognac, ce service est en charge de l'amélioration des méthodes de travail des agents communaux sur les différents terrains où ils sont appelés à évoluer. Une évaluation des risques physiques et psycho-sociaux prévient les dangers susceptibles de compromettre leur sécurité.

Syndicat mixte de la fourrière. Le conseil approuve l'élargissement à plusieurs communes charentaises des compétences de ce syndicat et une modification des statuts.

Cour des comptes. Les comptes 2009 à 2011 de la commune, soit un exercice de deux années, ont été épluchés par la Cour des comptes. Rien à signaler.

Salles municipales. Leur location a rapporté quelque 32 000 € en 2015.

Repas des aînés. Ce rendez-vous traditionnel calé le 14 février prochain, concerne quatre-vingts seniors âgés de 70 ans révolus. La municipalité s'apprête à envoyer des invitations pour ce repas offert à la salle polyvalente.

# Sécu Les patients devront continuer

à avancer les frais

e Conseil constitutionnel a validé hier soir le tiers payant obligatoire d'ici 2017 pour tous concernant les organismes d'assurance maladie de base mais il a retoqué ce dispositif dispensant les patients d'avance de frais pour les complémentaires, «pas suffisamment encadré» par le législateur, Il a en outre donné son feu vert au lancement du paquet de cigarettes neutre, autre mesure phare du projet de loi Santé défendu par la ministre Marisol Toursine.

# EDF taille de 5% dans ses effectifs

La réduction annoncée de 3.350 postes d'ici 2018 couplée à un plan d'économies de 700M€ inquiètent les salariés. Une grève a perturbé hier le réseau. C'était la 4e depuis novembre.

DF a présenté hier en comité central d'entreprise (CCE) rune «baisse des effectifs de 5% sur le périmètre d'EDF SA, sans aucun licenciement, sur la période 2016-2018». Sur un effectif annoncé de 67.000 salariés, cela reviendrait à une réduction de 3.350 postes. Les syndicats font part, eux, de «jusqu'à 4.200 postes» supprimés. Cette réduction des effectifs, «inacceptable» et «assortie d'un plan d'économies de 700 millions d'euros sur trois ans», survient «au pire moment» alors que l'entreprise fait face à des «enjeux majeurs», notamment avec le grand carénage (maintenance lourde des centrales nucléaires françaises), a souligné Philippe Page Le Mérour (CGT). «C'est une provocation» qui fait suite à «20 ans de déréglementation» du secteur de l'énergie, a déclaré de son côté Maurice Isler (FO), qui craint encore davantage de suppressions de postes, la baisse annoncée ne prenant pas en compte par exemple la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim ou l'ouverture à la concurrence des concessions hydrauliques demandée par Bruxelles. «Les salariés ne sont pas la variable d'ajustement», a-t-il ajouté. Mettant l'accent sur la situation «difficile» de l'entreprise et surtout le danger industriel, financier et juridique que représente, à ses yeux, le projet de construction de deux EPR à Hinkley Point, en Angleterre, la



Outre les suppressions de postes, les syndicats s'inquiètent du contexte difficile pour EDF, notamment l'ouverture à la concurrence. Photo archives AFP

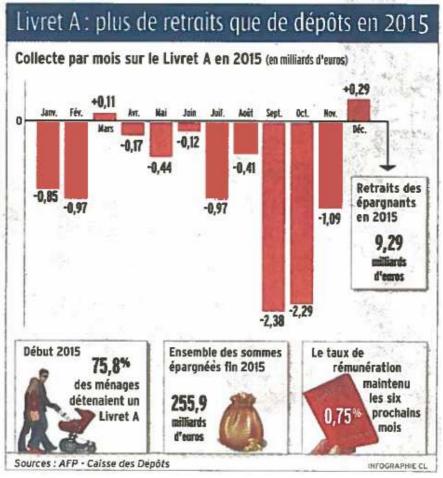
CFE-CGC demande qu'il soit «a minima reporté», a souligné son représentant Francis Raillot. L'entreprise doit «apprendre à prioriser ses investissements», a-t-il insisté. Selon EDF, cette baisse d'effectifs «s'inscrit dans un environnement marqué par une concurrence accrue et des conditions de marché défavorables en France et en Europe qui nécessite une adaptation de l'entreprise».

L'électricien, qui avait beaucoup

embauché ces cinq dernières années, assure qu'il «restera un recruteur important» avec «1.000 à 2.000» embauches chaque année, selon la directrice des ressources humaines, Marianne Laigneau. Appelés à se mobiliser par la CGT, la CFE-CGC et FO, les salariés d'EDF étaient à 16,22 % en grève hier, selon la direction. Selon la CGT, premier syndicat du secteur, la grève a entraîné des tensions sur le réseau. Tous les secteurs - nucléaire, hydraulique (barrages) et thermique (centrales fioul et charbon) - ont été touchés, a indiqué Marie-Claire Cailletaud, porte-parole de la fédération Mines Energie CGT. Mais elle est moins visible dans le nucléaire, car quand la production devient critique pour le réseau, des messages sûreté sont envoyés aux opérateurs qui sont obligés de remonter la production, faute de quoi ils sont sanctionnés.

#### EDF cau bord de la rupturen

Ce mouvement de grève est le quatrième dans le secteur de l'énergie depuis début novembre. Outre les suppressions de postes, les syndicats s'inquiètent du contexte difficile pour EDF, fragilisé selon eux par, entre autres, le rachat d'Areva NP, l'ouverture à la concurrence des concessions hydroélectriques demandée par Bruxelles ou le projet d'Hinkley Point. Dans une lettre ouverte au président de la République publiée mercredi, FO s'alarmait du «jeu de massacre» autour d'EDF, «au bord de la rupture». «On attend de l'Etat», actionnaire à près de 85%, «qu'il prenne ses responsabilités», a dit hier la CGT, en mettant en cause les dividendes versés par EDF. Hier, les élus du CCE (CGT, CFE-CGC, CFDT et FO) ont décidé de poursuivre la procédure de droit d'alerte lancée le 10 décembre, la première dans l'entreprise.





# Le scandale des délais de paiement

JEAN-BERNARD GILLES jb.gilles@sudouest.fr

enis Guimberteau a décidé de ne plus se taire. L'entreprise de plâtrerie qu'il a créée à Bégaar dans les Landes il ya vingt ans est en redressement judiciaire depuis une année. La conjoncture dans le BTP est difficile pour lui depuis 2008, comme pour ses confrères. Mais il a dû affronter une autre tempête, celle des factu-

res impayées.

Plusieurs clients lui devaient 800 000 euros. Trop pour cette PME de 24 salariés qui réalise 2 millions d'euros de chiffre d'affaires. Il a décidé de se placer sous la protection du tribunal de commerce de Mont-de-Marsan. Ses propres dettes sont gelées pour une durée indéterminée. Mais il a dû licencier 14 de ses gars, la mort dans l'âme. Il n'a toujours pas pu se faire payer un chantier réalisé par la préfecture des Landes. Et il est sans nouvelle non plus de sa facture adressée à l'Office départemental des HLM pour un chantier déjà ancien.

#### Public autant que privé

Ces deux donneurs d'ordres publics lui doivent 80 000 euros. Un autre conflit l'oppose à des promoteurs pour quelque 160 000 euros d'impayés. La société Piera est venue dans les Landes pour construire des logements défiscalisés. Mais la société civile immobilière qui portait le projet a fondu les plombs. Elle lui doit 45 000 euros. Il craint de devoir s'asseoir sur cette créance. Ce patron landais est reparti à la conquête des chantiers. Il tient désormais une comptabilité fournisseur et gère plus rigoureusement ses stocks. Il garde le moral vaille que vaille.

#### « Certaines grandes entreprises en ont fait un mode de gestion avant la publication des comptes annuels »

Le scandale des délais de paiement sort enfin. Il est un des cancers de l'économie française. On estime à 600 milliards d'euros le montant des crédits interentreprises dans notre pays. Et à 15 milliards d'euros celui des factures dues mais non encore réglées. Selon des études concordantes, le quart des faillites-qui

ÉCONOMIE Le retard moyen de paiement des factures entre les entreprises est de quatorze jours. Un quart des faillites lui est imputable. L'exemple d'un plâtrier des Landes

atteignent aujourd'hui des niveaux records - lui serait imputable, soit 15 000 entreprises sorties du jeu en 2015, faute d'avoir été payées à temps.

#### Rapport de force

Le phénomène touche tous les secteurs de l'économie. L'État, les collectivités locales, les hôpitaux ou les sociétés HLM ne sont pas les derniers à gérer leur équation budgétaire en repoussant le règlement des factures. Certaines grandes entreprises en ont fait un mode de gestion, avant la publication des comptes annuels par exemple. Elles sont désormais connues (lire par ailleurs).

Les plus grosses profitent d'un rapport de force qui leur est favorable. De nombreuses PME sous-traitantes de l'aéronautique se plaignent souvent in petto, mais rares sont celles qui s'affranchissent d'une omertà qui pourrait être suicidaire sur le plan commercial. «La pratique se généralise entre les PME elles-mêmes, voire entre les PME el les autoentrepreneurs », explique Denis Le Bossé, patron du cabinet de recouvrement ARC. Les explications sont multiples.

La crise d'abord, qui depuis 2008 rend la situation financière de tous ou presque délicate. Les trésoreries sont tendues. L'attitude des banques aussi, qui rivalisent d'esprit entrepreneurial pour financer les investissements des entreprises ou pour conquérir les clients fortunés, mais qui renâcient parfois à financer les trésoreries. « Impossible pour moi d'obtenir un découver de plus de 1500 euros pour 300 000 euros de chiffres d'affaires », explique cet hôtelier de La Rochelle.

#### Perte de confiance

«Le coût de l'affacturage, qui permet à une entreprise d'obtenir d'une banque une avance sur le paiement d'une facture émise, devient prohibitif », poursuit Denis Le Bossé. Et puis les temps changent. Un accord « topé » dans la main était respecté le plus souvent il y a vingt ans. « Aujourd'hui c'est bien fini», assure cet autre entrepreneur périgourdin. Quoi qu'il en soit, la loi n'est pas respectée. Le régime légal des délais de paiement est de quarante-cinq jours fin de mois, voire de soixante jours si c'est convenu entre les parties. Et le retard moyen est de treize jours, voire quinze pour les paiements entre les petites entreprises. Deux entreprises sur trois payent fournisseurs et sous-traitants en retard. Les entreprises françaises apparaissent comme les championnes d'Europe des petits retards, selon le cabinet Altares. Le litige, fondé ou non, apparaît souvent comme le meilleur moyen de gagner du temps. De puis l'adoption de la loi de moder nisation de l'économie en 2008, l cadre réglementaire s'est pourtan resserré.

Le médiateur des entreprises es en mesure d'intervenir dans toute les régions en toute confidentialité Des amendes sont désormais infl gées. Et elles sont publiques. Nume ricable, SFR et Airbus Helicopter ontété notifiées au mois de novembre dernier d'une amende d 385 000 euros pour retards significatifs et répétés dans le paiemen des factures de leurs fournisseur. SFR aété sanctionnée à l'automne.

deux reprises (lire ci-dessous). Ces décisions de la Direction générale de la concurrence et des fraudes sont modestes, mais la publicité qui leur est faite désormais n'est pas appréciée.

preciee.

Dâns l'évaluation publiée hier par le médiateur des entreprises (lire par ailleurs), Orange, la Société générale, Veolia et Axa ont fait un bond dans le haut du tableau, celui des vertueux. « Elles ont simplifié et accéléré leurs procédures comptables », se félicite Pierre Pelouzet, le médiateur des entreprises. Il sent comme une prise de conscience positive. Acceptons-en l'augure.

# 600

En milliards d'euros. C'est le montant des crédits interentreprises dans l'économie française, un chiffre supérieur au quart du produit intérieur brut français.

## 15

En milliards d'euros. C'est le montant des sommes facturées et dues qui sont en retard de règlement effectif aux entreprises sous-traitantes ou aux fournisseurs. 4

En milliards d'euros. C'est le montant des retards de paiement potentiels des 120 grandes entreprises françaises.

# 15000

C'est le nombre estimé d'entreprises qui ont déposé le bilan en raison d'impayés ou de retards de paiement.

# La France s'installe dans l'état d'urgence

SÉCURITÉ Il prend fin le 26 février. Mais Hollande veut le prolonger, pour plusieurs raisons

BRUNO DIVE RÉDACTION PARISIENNE

aFrance a un adversaire: le terrorisme djihadiste », ₄rappelait hier François Hollande devant les ambassadeurs du monde entier réunis à l'Élysée. «De jouren jour, poursuivait-il, cette armée terroriste s'affaiblit [...]mais elle s'en prend avec encore plus de barbarie à la population civile et fomente des attentats.» Manière pour le président de rappeler la permanence de la menaceterroriste et de préparer au passage les esprits à la prorogation de l'état d'urgence. La veille, Jean-Yves Le Drian, qui venait de recevoir à Paris six de ses homologues engagés dans les bombardements contre Daesh, avait évoqué le risquede«métastases»decet«État» voué à disparaître à terme des territoires syrien et irakien, mais susceptible de renaître ailleurs, comme en Libye, et de multiplier partout dans le monde des attentats meurtriers.



Opération de contrôle de locaux associatifs communautaires en décembre dernier à Annemasse, dans le cadre de l'état d'urgence, PHOTO «LE DAUPHINE MANIFEP

#### Actions de guerre

L'état d'urgence, décrété le 13 novembre au soir et prorogé au bout de dix jours pour trois mois par le Parlement, doit prendre fin le 26 fé-vrier prochain. Mais, même si aucune décision n'a encore été annoncée officiellement, il est fort probable qu'il sera à nouveau prolongé de trois mois, soit jusqu'au 26 mai. François Hollande l'a laissé entendre mardi aux présidents des deux Assemblées, qu'il a reçus à l'Élysée, au moment où la Ligue des droits de l'homme saisissait le Conseil d'État pour demander la suspension de l'état d'urgence. À cette prolongation, plusieurs raisons.

Raison technique, d'abord. Selon des parlementaires spécialistes des questions de défense, la police n'est pas encore formée pour répliquer en pleine ville à de véritables actions de guerre comme celle du 7 janvier 2015, ou a fortiori celle du 13 novembre. De toute évidence, cette réplique tient plus de l'action militaire que du simple maintien de l'ordre. De même l'état d'urgence permetildes perquisitions qui n'ont pas besoin du contrôle a priori du juge judiciaire, mais simplement de celui, a posteriori, du juge administratif, plus dépendant du potivoir politique.

Raison politique ensuite. La révision constitutionnelle qui doit inscrire dans notre loi fondamentale la possibilité de recourir à l'état d'urgence ne sera pas votée de sitôt. Dans le meilleur des cas, fin mars, mais sans doute bien plus tard, en

raison des navettes parlementaires probables, et de discussions qui se sont envenimées sur l'autre aspect de la révision: l'inscription de la déchéance de nationalité pour les binationaux nés français. En attendant, le gouvernement préfère proroger l'état d'urgence.

#### Principe de précaution

Raison psychologique enfin, ou, si l'on préfère, principe de précaution. La grande crainte du gouvernement, c'est qu'un nouvel attentat ne survienne alors qu'aurait été levé l'état d'urgence. Et que l'opinion publique lui en fasse le lourd reproche. Hollande et Valls redoutaient déjà de se voir mis en accusation après les massacres du 13 novembre. Il n'en a rien été, parce que l'émotion

a tout submergé dans un premier temps. Mais aussi parce qu'ils ont réagi vite et fort... Notamment en décrétant aussitôt l'état d'urgence.

Reste à savoir si cette nouvelle prolongation bénéficiera de la même quasi-unanimité qu'en novembre. C'est peu probable, car des voix à gauche manqueront. Cécile Duflot a déjà confié qu'elle l'avait votée en novembre « sous le coup de l'émotion ». Un autre ancien ministre, Benoît Hamon, s'inquiète: «Le 26 mai, nous serons à la veille de l'Euro de foot. On va donc nous demander une autre prolongation. Ça peut durer indéfiniment!» Mais nul ne doute qu'il y aura une majorité, car sur ce point les voix de l'opposition ne feront pas défaut au pouvoir.

## Val de Nouère : comptes rejetés, élection confirmée

Sans surprise, le tribunal administrațif de Poitiers a confirmé le rejet des comptes de campagne d'Henriette Beaugendre et François Bonneau, élus le 29 mars demier conseillers départementaux du canton de Val de Nouère, qui ne récupéreront pas les 2 547 curos qu'ils réclamaient. En l'absence de toute manœuvre frauduleuse, les deux élus ne seront pas démissionnés d'office.

Sur le canton Cognac 1, Jean-François et Michèle Depoutot, qui n'avaient pas fait certifier leurs comptes ne sont pas déclarés inéligibles, en l'absence de fraude.



Le binôme Beaugendre-Bonneau, ARCHIVES CELINE LEVANA

# Le poumon économique doit pouvoir respirer

#### **PONT-NEUF**

L'usine Hennessy va densifier un espace qui va nécessiter des aménagements

PHILIPPE MÉNARD p.menard@sudouest.fr

ans cinq ans, quand on passera la "bosse" de Salles-d'Angles, on sera dans Cognac », prédit Daniel de Saint-Ours, le directeur de l'Oreco (Organisation économique du cognac). L'arrivée de l'usine Henness' sur 40 hectares, face à l'extrémité de la base aérienne, va renforcer le pôle économique majeur qui a poussé à la lisière entre Châteaubernard et Salles-d'Angles. Elle s'érige dans le prolongement de la zone d'activité du Pont-Neuf, gérée par la Communauté de communes de Grande-Champagne

Celle-ci arrive à saturation. « Elle a grandi de façon naturelle. Son attractivité tient à sa proximité avec Cognac, à l'accès rapide à la départementale 731, et à une réalisation à moindre coût. Les terrains ont été vendus entre 6 et 12 euros le mêtre carré », rappelle Véronique Marendat, présidente de Grande-Champagne.

#### Une naissance fortuite

La zone est née en 1992 d'un besoin, celui de la société SDV, à l'étroit rue de Bellefonds. «On voulait deux hectares. Autour de Cognac, on ne trouvait rien. Mes enfants étaient scolarisés à Salles-d'Angles. Lors d'une discussion avec une adjointe, Josette Dubois, elle m'a dit qu'il y avait un champoù l'on pourrait s'installer. Ce n'était pas planifié », relate Claude Maumont, le patron de SDV (produits alimentaires).

Les transports Poupeau, le cartonnier Godard, Lalande (travaux publics) ont suivi. Pour la deuxième tranche, Salles-d'Angles,



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la zone du Pont-Neuf se fera bientôt dans un seul sens. PHA

trop petit pour porter l'extension, a passé la main à l'intercommunalité. Rouby Industries, qui est en train de construire pour une ouverture en septembre 2016, porte à une vingtaine le nombre d'entreprises présentes.

« Ce qui est intéressant, c'est qu'on n'est pas sur du transfert d'activité », pointe Jean-Sébastien Robicquet, président de Maison Villevert, qui a lancé la troisième phase de son usine de conditionnement, Adeona (notre édition du 12 janvier).

#### 20 hectares espérés

Forgée au coup par coup, la zone du Pont-Neuf a la chance d'avoir gardé une certaine cohérence. L'arrivée d'Hennessy, avec un flux potentiel d'environ 150 carnions par jour, accélère aujourd'hui la nécessité de mieux faire fonctionner l'ensemble. L'ancienne piste d'atterrissage, qui longe la future usine

### « L'emprise industrielle est appelée à pousser, dans les limites d'un foncier corseté par la présence des vignes »

de conditionnement, sera transformée en route débouchant sur la D731 par un rond-point. L'entrée actuelle ne se fera plus que dans un sens de circulation, pour ne plus couper la voie.

La montée en puissance de cet espace implique également divers services pour les entreprises et leurs salariés (lire ci-dessous). «Il va y avoir des réunions avec eux pour éyoquer toutes ces questions», indique Véronique Marendat. Le pôle va prendre toute sa pertinence dans le cadre de la future communauté d'agglomération. À

quelques encablures, on arrive sur une autre zone de poids, celle de Meroins.

« Peut-être faudra-t-il songer à une route reliant les deux directement? », interroge Véronique Marendat. On sait aussi que l'Oreco cherche 10 hectares à proximité pour compléter son site de Merpins, bientôt saturé (lire notre édition du 5 janvier). Le sujet sera l'un des enjeux de l'élaboration du « schéma de cohérence territoriale » (Scot) qui s'amorce.

L'emprise industrielle est appelée à pousser, dans les limites d'un foncier corseté par la présence des vignes. La commune de Sallesd'Angles a engagé une révision de son Plan local d'urbanisme (PLU), pour dégager 20 hectares de plus derrière l'usine Hennessy. Sous réserve que la procédure aille à son terme, Véronique Marendat sait que les entreprises se bousculent déjà au portillon.



## Un concert d'orchestres d'harmonie au Castel

L'orchestre d'harmonie du Conservatoire de musique de Grand-Cognac et l'École départementale de Charente proposent demain un concert panachant musiques classiques et musiques de films. Rendez-vous à 17 heures au Castel, à Châteaubernard. Entrée gratuite sur réservation.

## CHÂTEAUBERNARD

# Dépenses : « Nous devons redoubler de vigilance »

Lundi, le Castel accueillait la cérémonie des vœux du maire, Pierre-Yves Briand, devant un parterre d'officiels—dont le sous-préfet Olivier Maurel, le commandant de la base aérienne 709, Étienne Faury ou le président de Grand Cognac, Michel Gourinchas—d'élus, de représentants du monde associatif; etc.

Eu égard au cadre de cette cérémonie de vœux, la mise en bouche ne pouvait être que culturelle avec une municipalité qui a toujours autant faim de culture pour tous. Le public présent lundi soir a ainsi pu découvrir en avant-première un avant-goût de la saison 2 du Castel, étalée de mars à juin 2016.

#### Des rues aménagées

Sur le voiet financier – passage obligé du discours officiel – Pierre-Yves Briand s'est voulu ferme, face au désengagement de l'État; « Il convient de redoubler de vigilance sur toutes nos dépenses en revendiquant des investissements pensés en minimisant toujours les frais de fonctionnement qu'ils génèrent. »

Et le maire d'épingler les contestataires : « C'est le cas pour le Castel. Les statistiques et les "détracteurs" prévoyaient un coût de 10 à 15 % du montant de l'investissement. Nous en sommes loin, pour ne pas dire très loin. »

Concernant les travaux, les élus se sont donnés comme feuille de route « les aménagements des rues des Chênes, du Dominant et de l'Anisserie; la future liaison entre la rue de la Doue et la rue Charles-de-Gaulle sur l'emplacement de l'ancienne piste; le centre bourg mais aussi la rénovation de la voirie et des trottoirs et le renouvellement des plaques de rue ».

Pierre-Yves Briand a aussi rappelé l'engagement environnemental



Avenue Claude-Boucher, les végétaux sont peu gourmands en eau. PHOTOS IL

de Châteaubernard avec une gestion différenciée des espaces verts sans produit désherbant. Une réunion publique viendra étayer la démarche, le 9 février, au Castel. Quant aux associations, elles disposeront bientôt de leur espace propre à la Combe des Dames, dans les murs de la chapelle Sainte-Thérèse, bientôt propriété de la commune.

Signe de bonne santé, la commune a ouvert une troisième classe à l'école maternelle de la Combe des Dames, à la rentrée dernière. Enfin, le maire n'a pas éludé la question de l'armement de la police municipale, auquel il était plutôt réfractaire dans un premier temps. Un revirement justifié ainsi: « En effet, l'évolution de notre société fait que les missions conjointes police nationale / police municipale sont de plus en plus fréquentes et deviennent de plus en plus dangereuses. »

Sandra Ballan

# L'opposition se fait entendre

CONSEIL MUNICIPAL Hier soir, Noël Belliot a dénoncé l'attitude du maire concernant le bulletin municipal

Les 20 points à l'ordre du jour du premier Conseil municipal de l'année ont été adoptés hier dans une quasi-unanimité, La seule fausse note a eu lieu lors du premier dossier. L'intitulé, « modification du règlement intérieur du Conseil municipal », ne laissait pourtant pas entrevoir la joute verbale qui a opposé le chef de l'opposition avec le maire.

Michel Gourinchas souhaitait revoir la place laissée pour chaque tribune politique dans le bulletin d'information de la Ville, « Cognac le mag », qui paraît quatre fois par an. Aucun groupe n'est perdant, chacun voyant son encart augmenter. «C'est un geste généreux digne d'un grand démocrate a entamé Noel Belliot, Maniant l'ironie, l'élu Les Républicains rappelle qu'il s'agit de revenir à une stuation antérieure : c'est le même Michel Gourinchas qui avait réduit la taille des contributions en 2014, « Le fait du prince », selon M. Belliot, qui y



Noël Belliot a critiqué la manière dont le maire a géré l'attribution des tribunes politiques dans « Cognac le mag »....

voit plutôt « une démocratie d'apparence caractérisée par une constance visant à renier les droits des opposants tout en privilégiant un pseudo-dialogue dans les instances paramunicipales ».

#### Adoption à l'unanimité

Aussitöt l'allocution terminée, la réponse a cinglé côté majorité : « J'espère que tu te rends compte que tu te couvres de ridicule », a lancé Michel Gourinchas, avant de procéder au vote : contre toute attente, l'opposition a approuvé la délibération, se satisfaisant de cecharagement.

Déjà, lors du dernier conseil communautaire, Noël Belliot avait soulevé l'illégalité de ne pas publier de tribune de l'opposition dans le magazine de Grand-Cognac. Il s'était même dit prêt à salsir le tribunal administratif. L'élu est donc résolument décidé à faire entendre sa voix. Jonathan Guérin